

### Les subsides

nos regards vers les pays du bassin des Caraïbes, de l'Amérique du Sud et de l'Afrique. Ce sont là les partenaires naturels des provinces de l'Atlantique. Je trouve que compte tenu de la technologie dont nous disposons, identifier ces marchés et leurs besoins ne devrait pas coûter très cher. Selon moi, nous pourrions être très concurrentiels.

En tant qu'habitant de la Nouvelle-Écosse et du Canada, j'aimerais voir disparaître le déphasage régional. Je voudrais que nos comptes soient balancés de quelque façon. Nous importons la totalité de nos denrées. Nous devons déboursier 4 milliards de dollars uniquement pour des denrées agricoles dans les provinces de l'Atlantique, à seule fin de répondre à nos besoins. Je voudrais que nous puissions suffire à nos besoins. Je voudrais que nous soyons en mesure de régler nos propres factures. Les autres provinces de l'Atlantique accusent des soldes déficitaires. Bien que certaines des provinces de l'Est soient en meilleure posture que d'autres, notre situation est, dans l'ensemble, pire que celle des autres provinces du Canada. En fait, notre situation est si précaire qu'il nous faut cesser d'évoluer lentement comme nous le faisons depuis toujours.

● (1750)

Je recommande au gouvernement et à ceux que l'idée intéresse d'affecter des fonds à la recherche nationale, par l'entremise de ressources professionnelles ou d'une méthode institutionnelle, fonds dont pourraient se servir les provinces de l'Atlantique pour mettre au point le type de produit qu'il leur faut avec des matériaux typiquement canadiens. Nous pourrions fixer la somme à affecter à la recherche pour mettre au point les produits jugés nécessaires et établir ensuite la petite infrastructure voulue pour lancer le projet.

Nous avons besoin d'emplois permanents et à long terme. Bien que les emplois au salaire minimum et les emplois d'été soient utiles, il faut du travail pour nos jeunes ménages. Si nous parlons de 100 milliards des ventes à l'exportation, nous pourrions peut-être en affecter 2 milliards à des fins particulières dans les provinces de l'Atlantique. J'invite mes collègues à y songer.

J'ai suggéré cela, car en voyant le MEER et ses programmes évoluer au cours des années, je n'ai pas pu oublier une conversation que j'avais eue vers 1963 avec deux personnes à qui le gouvernement de l'époque avait demandé de préparer l'étape logique suivante du principe de développement des Maritimes de M. Diefenbaker. C'est l'époque où l'évolution a commencé. J'ai trouvé très étrange, et un peu triste, à l'époque, tout comme maintenant, qu'ils me disent que leur mandat disait clairement qu'ils n'étaient pas limités, qu'ils n'avaient aucune restriction. Leur seule directive était de concevoir des programmes qui permettraient de ramener rapidement dans le Canada du centre l'argent dépensé dans les Maritimes. C'était leur interprétation de lignes directrices très générales. Ils devaient concevoir des programmes, mais s'assurer aussi que l'argent dépensé revienne dans le centre du Canada.

Je ne suis sans doute pas assez vieux pour être cynique au point de croire que c'est la cause de la faillite de ces programmes. Mais il est certain qu'ils ont échoué et que l'écart s'élargit. L'exode des cerveaux existe toujours. Ce n'est pas que nos enfants veulent s'en aller, mais qu'ils doivent s'en aller. Je pense que nous avons le devoir de trouver des solutions. Cette suggestion en particulier peut ne pas être applicable et il est

possible qu'elle n'aboutisse pas. Toutefois, si nous voulons essayer d'établir divers programmes, nous devons nous demander s'il n'y aurait pas moyen d'examiner cette proposition, pour voir si elle peut être utilisée. Le cas échéant, elle pourrait être financée et nous pourrions commencer à créer ces emplois tellement nécessaires.

Les Canadiens des Maritimes, aujourd'hui, tout comme je suppose il y a 50 ou 100 ans, sont un peuple fier. Nous n'aimons pas être endettés. Nous n'aimons pas dire en plaisantant que tout va bien tant que l'on continue à nous envoyer de l'argent et à verser des paiements de transfert aussi élevés que possible. Nous ne sommes pas habitués à vivre de cette façon et nous ne sommes pas habitués aux dons. Par contre, nous ne pouvons pas faire, nous-mêmes, les choses qui doivent être faites.

C'est à cause de cela que je prie la Chambre d'envisager sérieusement la question du commerce international. Dans ce seul domaine, nous consacrons 10 p. 100 de la valeur des biens à leur transport. Fort probablement, 80 p. 100 de ce pourcentage sont consacrés au transport maritime. Par conséquent, il nous serait possible de récupérer de 6 à 7 milliards si nous avions le courage de nous doter d'une marine marchande bien à nous. La marine marchande du Canada pourrait ainsi renaitre de ses cendres et se développer, ce qui serait un bon début. Il y a peut-être là une idée digne d'intérêt.

Je dis simplement que les fonds pour ce faire existent. En outre, le secteur privé a sa part de responsabilité dans l'expansion du commerce outre-mer. La part de responsabilité du gouvernement est sans doute encore plus grande. C'est toutefois du Parlement que l'initiative doit venir.

La seule remarque que je tiens à faire en ce qui concerne le débat d'aujourd'hui, c'est que la question à l'étude est grave. Nous devons trouver le moyen de surmonter nos difficultés en matière d'emplois. Le chômage chez nos concitoyens de race noire constitue un excellent exemple. Il est probablement mille fois plus difficile pour une femme noire, par rapport à une femme blanche, de réintégrer le marché du travail après l'avoir quitté pour élever sa famille. Voilà un problème que nous négligeons. Tâchons de faire de l'expansion du commerce outre-mer un moyen de créer des emplois pour redonner à ces gens l'espoir auquel ils ont droit à juste titre.

J'apprécie le fait que la Chambre ait consacré un certain temps à m'écouter. Je lui demande seulement de réfléchir un peu à mes observations.

**M. Taylor:** Monsieur le Président, j'ai beaucoup aimé l'allocation du député. Je regrette que le ministre concerné n'était pas là pour écouter certaines excellentes suggestions.

Le député a dit que la formation était nécessaire, et il a déploré certaines lacunes dans ce domaine. Comment peut-on s'attendre à ce que cette formation soit assurée alors que le gouvernement a réduit, par le projet de loi C-12, les paiements de transfert aux quatre provinces maritimes de 24.8 milliards par rapport à l'année dernière? Comment peut-on rattraper le retard en matière de formation dans ces conditions?

**Le président suppléant (M. Guilbault):** A l'ordre. Comme il est 18 heures, il est de mon devoir de faire savoir à la Chambre qu'en vertu des dispositions de l'article 62(11) du Règlement, les délibérations relatives à la motion sont terminées.